Le bulletin municipal

N°2 - décembre 2008

Chers concitoyens,

Neuf mois après les élections, le temps d'une gestation, le conseil a pris sa vitesse de croisière. Notre objectif est de continuer et compléter le travail du maire sortant.

Grâce à l'embauche à mi-temps d'un agent communal, l'embellissement du village a commencé.

Suite aux orages du 3 août, des dépenses imprévues pour la réparation des routes vont grever notre budget 2009. Par contre, sont programmées pour le début de l'année 2009, grâce à VALENCIENNES METROPOLE, la réalisation d'un plateau sportif et l'implantation d'une base informatique de 8 postes raccordés sur Internet.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux pour développer tous les projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire
Marc GILLERON

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire, les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Rapprochez-vous de l'accueil de la mairie (03 27 27 03 16)

Marc GILLERON, Maire
Christian BISIAUX, 1er Adjoint, Délégué à l'environnement, aux travaux et à l'enseignement
Béatrice GRZESKOWIAK, 2ème Adjoint, Déléguée aux fêtes et cérémonies et à la vie associative
Jean-Paul PAYEN, 3ème Adjoint, Délégué aux finances
Michel DUPONT, 4ème Adjoint, Délégué aux affaires sociales et à la jeunesse

INFORMATIONS MAIRIE

DATE DES ENCOMBRANTS EN 2009 *Jeudi 21 mai et jeudi 5 novembre.*
COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX EN 2009 *du 6 avril au 6 novembre 2009*
PERMANENCE CAPM *En raison d'une faible fréquentation, elle ne sera plus assurée.*

INFORMATIONS PRATIQUES

Recyclage : *Vous ne savez que faire de vos cartouches d'imprimante et téléphones mobiles usagés ? Ne les jetez plus à la poubelle : venez donc les déposer dans le collecteur prévu à cet effet à la boulangerie qui a eu la gentillesse d'offrir un emplacement. Vous contribuerez ainsi au respect de l'environnement.*

Collecte des déchets : Que faut-il recycler ? Comment le recycler ? Pourquoi faut-il séparer les capuchons en métal ou les bouchons en liège du verre ? Quels sont les idées préconçues et les pièges à éviter ? …. Autant de questions auxquelles www.déchetsenligne.fr répond. (site internet nominé au prix de l'innovation 2008 au salon des maires et des collectivités locales).

Vous avez une interrogation particulière, retard ou report de la collecte, jours et horaires de passage selon les types de déchets : vous pouvez contacter Netrel Collectivités, filiales de SITE Nord au 03 27 30 50 60. N'hésitez pas.

Les délais de conservation des documents

La durée de conservation dépend du type de document concerné. La liste qui suit permet de résoudre les principales questions liées à l'archivage des documents administratifs, commerciaux, sociaux et personnels (mise à jour octobre 2008). Nous vous ferons part à chaque bulletin municipal d'une partie de la liste.

Documents	Délais légaux de conservation
DOCUMENTS PERSONNELS	
Diplômes scolaires et universitaires	A VIE
Titres et distinctions honorifiques	A VIE
DOCUMENTS FAMILIAUX	
Livret de famille	A VIE
Livret militaire	A VIE
Contrat de mariage	A VIE
Jugement de divorce ou séparation de corps	A VIE
Testament	A VIE
Pensions alimentaires	A VIE
Carnets de santé et de *vaccination*	A VIE
IMPOTS	
Actes d'acquisition et de donation	A VIE
TRAVAIL	
Certificats de travail	A VIE
Fiches de salaire	A VIE

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2008

ACQUISITION DE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION DU PLATEAU MULTISPORTS ET MISE A DISPOSITION DU TERRAIN A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "VAL'METROPOLE".

Val'Métropole va équiper la commune d'un terrain multisports. Pour l'assise de ce terrain, il est nécessaire d'acquérir une bande de deux mètres tout le long de la parcelle mitoyenne appartenant à Monsieur Jean-Raphaël BECQUERIAUX.

Adopté à l'unanimité.

ACQUISITION DE TERRAIN POUR L'AMENAGEMENT DU PARKING DU CIMETIERE ET LA SORTIE DU FUTUR LOTISSEMENT DES 6 MUIDS.

Pour l'aménagement du parking du cimetière et la sortie des 6 Muids, la commune doit acquérir 10 ares de la parcelle A 804 appartenant à Monsieur Jean POTTIEZ.

Adopté à l'unanimité.

TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- 1,20 € l'heure,
- 1,04 € l'heure à partir du 2e enfant d'une même famille.

Après 18 heures, en cas de retard, ce prix sera doublé.

Adopté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Celui-ci est ***adopté à l'unanimité.***

DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Marc GILLERON, Michel DUPONT, Marie-Monique MERCIER et Valérie CARON sont élus ***à l'unanimité****.*
Les quatre membres désignés par le Maire sont :

- Madame Brigitte SOUPLET,
- Monsieur Eugène CARON,
- Monsieur Yves DURLIN,
- Monsieur Paul-Emile GILLERON.

Cette délibération remplace celle du 4 avril 2008.

GRATUITE DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR LES ELUS COMMUNAUX

Les associations et le personnel communal ont la location gratuite de la salle des Fêtes une fois par an. Le Maire souhaite qu'il en soit de même pour les membres du Conseil Municipal.

Adopté à la majorité des voix :
- Pour : 13,
- abstentions : 2 (VTEA).

ADHESION DU SIDEN FRANCE AU SIAN POUR LES COMPETENCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET EAUX PLUVIALES.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion du SIDEN FRANCE au SIAN pour ces trois compétences à la carte.

MODIFICATIONS STATUTAIRES : ADJONCTION D'UNE NOUVELLE COMPETENCE A LA CARTE "EAUX POTABLE ET INDUSTRIELLE", MODIFICATION DES CONDITIONS DE DEVOLUTION AU SIAN D'UNE COMPETENCE A LA CARTE SUPPLEMENTAIRE ET REECRITURE DES STATUTS.

Adopté à l'unanimité.

VIREMENTS DE CREDITS

Dépenses imprévues :	*- 12 500,00 €*
Modification du P.O.S., frais d'étude :	*+ 200,00 €*
Les 6 Muids, acquisition de terrain :	*+ 9 500,00 €*
Terrain Multisports, acquisition de terrain :	*+ 2 800,00 €*

Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES données par le Maire.

- Le Conseil Général peut subventionner l'aménagement des entrées de villages par l'intermédiaire du FAN. Une aide de la D.D.E. va être demandée.

- La Commune de Maing a annoncé son intention de se retirer du S.I.V.O.M. Les villes membres devront donner leur avis.

- Monsieur Christophe LEGRAND a été recruté comme agent technique à mi-temps, les contrats aidés ayant été Supprimés en 2007, il n'a pas été possible d'en bénéficier.

SEANCE DU 27 AOUT 2008

POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES 2ème CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Un service de garderie périscolaire ayant été créé à compter de la rentrée scolaire, les temps de travail des deux postes d'adjoints techniques doivent être modifiés. Ceux-ci sont donc supprimés et remplacés de la manière suivante :

Madame RENAUT passe de 28 heures/semaine à 32 heures,
Madame BLAS passe de 17 h 30/semaine à 21 h 30.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DE SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Préfet demande à ce qu'au sein de chaque conseil municipal soit nommé un correspondant de sécurité routière.

*Monsieur Jean-Paul PAYEN, 3ème Adjoint, est désigné **à l'unanimité**.*

VIREMENTS DE CREDITS

Afin de régler la facture de fabrication d'un garde-corps pour la salle des fêtes d'un montant de 2 169,54 €, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit en investissement :

- article 2 188, programme 108 : - 2 200,00 €
- article 2 313, programme 103 : + 2 200,00 €

Adopté à l'unanimité.

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE - CONTRAT 2008

Ce contrat stipule qu'en cas d'arrêt de travail de l'un de ses agents, la commune est remboursée du traitement qui lui est versé pendant son arrêt. Sont ainsi couverts le décès, la maladie ou l'accident de la vie privée, la maternité ou l'adoption, l'accident ou la maladie imputables au service, les maladies professionnelles.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Associations extérieures : 1 660,00 €
- Associations verchinoises : 10 550,00 €

Voir détail dans l'article de Madame GRZESKOWIAK, 2e adjoint.

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2008

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTTOIRS DU CD 40.

Ces travaux sont estimés à 37 315,20 € TTC.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix (pour : 11, abstentions : 4)

- adopte le projet des travaux exposés par le Maire ainsi que le plan de financement,
- sollicite la subvention du Conseil Général,
- dit que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2009.

TRANSPORT PISCINE - CONVENTION AVEC LA SOCIETE FINAND POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2008/2009.

*Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de renouveler cette convention pour l'année scolaire 2008/2009*

SEANCE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2008

VALENCIENNES-METROPOLE – VALIDATION DU PROJET DE PLH POUR LA PERIODE 2009-2014

Le premier PLH (Plan local de l'Habitat) communautaire 2004/2008 arrivant à échéance le 31 décembre prochain, Valenciennes Métropole conduit depuis le début de cette année avec les communes, les institutions, les organismes logeurs et les associations œuvrant dans le domaine du logement un large travail collectif visant à actualiser le diagnostic habitat, les problématiques et les enjeux, à évaluer les objectifs et la mise en œuvre du précédent PLH.

Sur la base de ce travail, quatre orientations ont été identifiées pour la réactualisation de la stratégie du territoire qui constitue la base du futur programme d'actions :

1. *améliorer l'attractivité du territoire en favorisant son rééquilibrage et relever le défi démographique,*
2. *répondre à la diversité des besoins et satisfaire en particulier la demande sociale,*
3. *poursuivre la politique du renouvellement urbain,*
4. *s'engager dans les principes de Développement Durable pour économiser l'énergie, l'espace et tisser la mixité sociale.*

*Sur ces bases, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** valide les orientations stratégiques et les actions proposées pour la période 2009/2014.*

LOTISSEMENT « LES SIX MUIDS » - ACHAT DE LA PARCELLE A 818

Deux sorties du lotissement sont prévues par Partenord : une, route de Saulzoir et une autre, sur le lotissement des Chardonnerets. Le Conseil Municipal estime qu'une troisième, sur le CD 40, serait nécessaire. Partenord n'a pas voulu acheter les terrains nécessaires à la réalisation de cet axe, les prix de vente étant trop élevés.

M. et Mme VAN HERZELE, propriétaires de l'un de ces terrains, désirent vendre celui-ci. La commune n'ayant pas les moyens financiers actuellement pour l'acquérir, M. Gilleron propose de contacter l'E.P.F. (Etablissement Public Foncier) afin que celui-ci achète pour nous revendre plus tard.

*Le Conseil Municipal approuve **à la majorité des voix (Pour : 12 – Abstentions : 3).***

***A noter** que les membres de VTEA ont voté « pour » cette délibération. La réunion de conseil terminée, Mr Jean-Claude Gabelle (qui était aussi d'accord lors de la réunion de la commission urbanisme) a demandé de transformer le vote « pour » en « abstention ». Malgré l'illégalité, Mr le Maire a accepté la modification, le résultat global du vote étant inchangé.*

REFECTION DES RUES A CAILLOUX ET DE LA LAYETTE SUITE AUX ORAGES

Le montant de ces travaux s'élève à 69 076 € HT dont 50 % sont pris en charge par Val'Métropole.
Le coût total TTC étant de 82 614.90 €, le montant pris en charge par la commune sera de 48 076.90 €. Ces crédits seront pris dans le budget 2008.

*Cette mesure est adoptée **à l'unanimité.***

OUVERTURE DE CREDITS – VIREMENTS DE CREDITS

M. Gilleron demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à effectuer des virements de crédits afin d'équilibrer recettes et dépenses de fonctionnement, mais aussi des ouvertures de crédits en investissement pour prévoir les dépenses afférentes à la réfection des rues à Cailloux et de la Layette.

*Cette mesure est adoptée **à l'unanimité**.*

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES 2008

*Le Conseil Municipal fixe, **à l'unanimité**, le montant des dotations comme suit :*

1er prix : 1 lot d'une valeur de 35 €,
2ème prix : 1 lot d'une valeur de 30 €,
3ème prix : 1 lot d'une valeur de 25 €,
4ème prix : 1 lot d'une valeur de 20 €,
5ème prix et au-delà : 1 lot d'une valeur de 15 €.

ASSURANCES DE LA COMMUNE – CONTRAT 2009

*Sur proposition de M. Gilleron, Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de résilier le contrat avec la SMACL et de signer avec AXA. La commune économisera 1 343.80 € par an.*

DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR AU COLLEGE ELECTORAL POUR LA COMPETENCE EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE, COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS, AU SIDEN-SIAN.

*M. Marc Gilleron est élu **à l'unanimité**.*

MODALITES DE PUBLICITE DES MARCHES PASSES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

- *Dépenses de moins de 4 000 € HT : Affichage de l'avis public à la porte de la mairie ;*
- *Dépenses de 4 001 € à 90 000 € HT :*

1. *affichage à la porte de la mairie,*
2. *consultation de trois entreprises au moins par les services municipaux,*
3. *annonce dans un bulletin d'annonces légales approprié dans la presse spécialisée.*

Adopté à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL PAR M. PAUL-EMILE GILLERON, AGRICULTEUR

M. Paul-Emile GILLERON met souvent à la disposition de la commune du matériel que celle-ci n'est pas en mesure d'acquérir.

*Le Conseil Municipal fixe, **à l'unanimité**, une indemnité selon prestation :*

1. *location d'un tracteur :*
2. *location d'un tracteur et d'une benne :*
3. *mise à disposition d'un conducteur :*

LOCATION DE L'ANCIEN TERRAIN DE FOOTBALL

Ce terrain est libre d'occupation. M. Gilleron propose de le laisser en location à M. Gérôme BARALLE à titre gratuit et ce pour trois ans à compter du 1er décembre 2008, à condition que la commune puisse y laisser du matériel et que le terrain soit libre pour certaines manifestations (ball-trap du 14 juillet par exemple).

***Adopté à l'unanimité**.*

LES EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

VILLAGE PROPRE

Le milieu où l'on vit est une composante de la qualité de la vie. L'embauche d'un agent communal à mi-temps permet d'augmenter nos possibilités d'intervention et d'améliorer la propreté du village. Si la population pouvait nous aider en entretenant devant chez elle, cela permettrait à nos agents de gagner du temps et d'entreprendre d'autres travaux.

Les animaux de compagnie ont besoin de sortir pour se dégourdir et faire leurs besoins. Je sais que nous sommes à la campagne, que dans la nature, une crotte est biodégradable et qu'elle apporte un peu d'engrais, mais s'il vous plaît, ramassez les excréments sur la voie publique pour nous éviter de marcher dans le « bonheur ». Des sachets retournés font très bien l'affaire et permettent facilement une mise à la poubelle.

Marc GILLERON.

CYBER-BASE

Valenciennes-Métrople finance l'équipement d'une cyber-base de huit postes informatiques. Elle sera implantée dans l'ancien local des pompiers. Vous serez informés de son inauguration.

La responsabilité du fonctionnement incombe au premier adjoint, Christian Bisiaux, assisté de Christophe Gilleron. Il est important d'étoffer l'équipe pour proposer un nombre intéressant de plages horaires. Les personnes souhaitant aider tout en profitant des équipements sont priés de se faire connaître au premier adjoint.

Les agents communaux guidés par Eugène Caron vont aménager le local et réaliser les équipements.

Marc GILLERON.

TOUT A L'EGOUT

Se raccorder est une obligation, l'article L33 du code de la santé publique nous y oblige lorsque l'égout est posé devant votre habitation, avant un délai de 2 ans. Se mettre en conformité avec la règlementation vous évitera de payer inutilement services et redevance d'assainissement, qui peut être doublée (article L35.5 du code de la santé publique).

En raccordant votre habitation à l'égout, toutes les eaux usées domestiques pourront être dirigées vers la station d'épuration et être traitées. La gestion des eaux pluviales peut se faire de deux façons : soit vers le collecteur d'eaux pluviales, soit par récupération à la parcelle. Cette séparation est importante, elle permet de diminuer l'impact des inondations dans le village.

Des contrôles sur les branchements devraient être effectués début 2009, terme de la dernière tranche de travaux sur la commune.

Christian BISIAUX.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme nous l'avons annoncé avant les élections, nous avons augmenté les subventions pour mieux aider les associations. Pour l'année prochaine, un barême qui prendra en compte le budget, le nombre d'adhérents, le dynamisme de la société et l'intérêt de la commune sera appliqué pour fixer le montant des subventions.

Les subventions pour 2008 sont les suivantes :

Sté colombophile : 400 € - CATM : 350 € - Verchain-gym : 250 € - Coopérative scolaire : 350 € - Amicale du personnel : 350 € - Sté de chasse : 450 € - La truite verchinoise : 500 € - ARPV : 400 € - Les blés d'or : 500 € - Fanfare l'Union : 1 200 € - USVM : 3 000 € - Sauvegarde des oratoires : 400 € - Ecoliers verchinois : 400 € - Comité des fêtes : 2 000 €.

Pour les associations extérieures : Institut Pasteur : 100 € - Donneurs de sang de Trith : 60 € - Handisport : 50 € - Recherche sur le cancer : 300 € - Papillons Blancs de Denain : 300 € - Croix Rouge : 350 € - CAPER : 500 €.

Pour les associations extérieures : total de 1 660 €
Pour les associations verchinoises : total de 10 550 €

Béatrice GRZESKOWIAK.

CONCERTS DE DUCASSE

Cette année encore, les deux concerts de ducasse ont été appréciés par la population. L'ensemble musical « Quérénaing-Verchain » nous a effectué une superbe prestation et nous adressons toutes nos félicitations à l'école de musique qui nous a démontré ses talents. Il y a de la relève, mais le Président souhaiterait qu'il y ait plus de participants

Un vin d'honneur a été servi, ensuite, dans la salle des fêtes « Yvon Desreux ».

Il a été suggéré, pour les années à venir que, seul le concert de la ducasse du mois de juillet soit maintenu, et que celui de septembre serait remplacé par un concert d'automne. L'idée est à l'étude.

Nous espérons encore vous compter nombreuses et nombreux lors de ces représentations.

Béatrice GRZESKOWIAK.

FETE DES MERES DU PERSONNEL

Le samedi 31 mai, le Conseil Municipal a réuni le personnel salle Renée Bastien. Cette rencontre, organisée pour la fête des mères, a été l'occasion de présenter le personnel communal au nouveau conseil, de repréciser les rôles de chacun dans l'organisation de la commune et de définir les relations de travail.

Le personnel féminin a reçu un sac à main, alors que Bruno Renaut a reçu une montre pour sa fête des pères.

La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié.

Marc GILLERON.

EVRARD Fleurs
Toutes Compositions florales
Livraison à domicile
110, rue Roger Salengro - 59300 FAMARS
Tél. 03 27 27 20 39 - Fax 03 27 27 27 16

CENTRE DE LOISIRS D'ETE 2009

Dix-neuf ans déjà que le Centre Intercommunal fonctionne avec nos voisins d'HASPRES et cette année les enfants de MONCHAUX (16).
Quarante-huit enfants Verchinois ont participé au centre pour exercer certaines activités intéressantes (escalade, piscine, canoë, équitation, pêche au Pluvinage, camping pour les petits au stade municipal LE QUESNOY-LOCQUIGNOL.

Merci à nos deux monitrices Mesdemoiselles Emilie BRIEZ et Sarah BOULONGNE , à nos deux jeunes Ulrich et Corentin qui ont aidé les plus petits à la pêche.

Merci à Annabelle et Agnès qui ont eu à servir 55 repas chaque jour dans la salle des Fêtes Yvon DESREUX (coin repas)
Merci encore à Marie-Monique, Pascal, Sylvain et Pierre-Marie PARENT de l'aide qu'ils m'ont apportée.

A l'année prochaine.
Michel DUPONT

ORAGE DU DIMANCHE 3 AOUT

L'orage violent du dimanche 3 août a provoqué un dépôt de boue très important dans plusieurs endroits du village (rue à Cailloux, rue de Monchaux, rue des Glatignies et rue Aubert). La descente de l'eau vers la rivière a détruit la chaussée sur une centaine de mètres entre le Calvaire et la Cavée de Quérénaing, provoqué des ravinements importants sur les chemins vicinaux et une grosse tranchée dans la montée du cimetière.

L'urgence était le nettoyage de la boue. Cela a duré toute la journée du lundi. Une bonne équipe de bénévoles, dont un agriculteur avec sa tonne à eau pour laver, a aidé l'entreprise Plichon qui avait amené quatre engins.

Merci à ceux qui ont aidé et félicitations aux deux agents communaux, Bruno et Christophe, qui ont adapté leurs horaires et modifié leurs congés pour assurer la sécurisation et la remise en état provisoire des trottoirs et des chemins pendant les quinze jours qui suivirent.

Le Conseil général a pris en charge le nettoyage. Valenciennes-Métropole prend 50 % du montant HT, soit 39 000 €, de la réfection des trois routes endommagées : rue à Cailloux, rue de la Layette et le chemin de la Planche.
Un grand merci à tous et en particulier à Valenciennes-Métropole et au Conseil Général.

Marc GILLERON.

CIMETIERE

L'embauche d'un agent communal à mi-temps permet d'entretenir le cimetière dans de meilleures conditions. Les dégâts dus à l'orage du 3 août sont réparés, un banc est installé près du robinet d'eau.

Le problème restant est celui des tombes en état d'abandon. Il est long et coûteux à régler. En effet, pour reprendre la concession, toute une procédure est à respecter. Elle dure au minimum trois ans et demi pour pouvoir exhumer les corps et les mettre en fosse commune, démonter le caveau et combler le trou avant de le recéder en concession.

Pour remettre à jour le fichier du cimetière, faire un inventaire des tombes à problèmes et entamer la procédure d'abandon des tombes, une équipe composée du premier adjoint, Christian Bisiaux, de Sylvain Dugimont et de Laurent Gilleron, est chargée de l'étude.

Pour qu'une tombe soit déclarée à l'abandon, il faut trois conditions :

- *être construite depuis plus de 50 ans,*
- *n'avoir accueilli aucun défunt depuis 10 ans,*
- *présenter un danger.*

Si aucun ayant droit n'est trouvé, la commune prend en charge les frais.

Vous avez pu constater que l'accès dans le cimetière aux véhicules automobiles est autorisé le samedi de 8 h à 17 h pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se rendre plus facilement sur leurs tombes.

De même, pour éviter toute cette procédure de reprise de tombe, il est envisagé de cesser d'attribuer des concessions à perpétuité et de ne faire, à l'avenir, que des concessions de 30 et 50 ans renouvelables.

Marc GILLERON

LA GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie a été mise en place à la rentée scolaire et n'a pas les résultats escomptés. Entre 1 et 4 enfants la fréquentent. Pourtant, au travers de l'étude qui avait été menée courant mai, 15 parents y avaient donné un avis favorable, 14 parents voyaient celle-ci ouverte à 8h00 et se terminant à 18h00. Avons-nous oublié quelque chose ?

Pour optimiser ce service, nous sommes à votre écoute pour étudier toutes propositions.

Christian BISIAUX.

LA CANTINE

Pour la deuxième année, la cantine a repris son fonctionnement. Entre 30 à 40 enfants la fréquentent régulièrement. Celle-ci donne entière satisfaction, tant sur la qualité des repas variés et équilibrés que sur le lieu convivial de la restauration. La société API nous livre les repas, son contrat arrive à terme en juin 2009 et un nouvel appel d'offres sera lancé pour le prochain fournisseur. Il est fort à parier que le prix de fourniture des repas sera majoré compte tenu de l'augmentation des matières premières. La commission d'appel d'offres sera vigilante tout en préservant la qualité et la variété. Pour tout renseignement concernant l'inscription, le fonctionnement, le prix, la mairie est à votre disposition.

Christian BISIAUX.

NOCES D'OR

Le samedi 11 octobre, la municipalité a fêté les noces d'or de Robert et Fernande DUGIMONT qui se sont mariés en 1958. Toute la famille était présente, le six enfants et les 14 petits enfants. Nous présentons aux « jeunes mariés » toutes nos félicitations et leur donnons rendez-vous dans dix ans pour les noces de diamant.

Béatrice GRZESKOWIAK.

REMISE DES PRIX POUR LES MAISONS FLEURIES

La municipalité a procédé à la remise des prix pour les maisons fleuries jeudi 30 octobre 2008 à la salle « Yvon Desreux ». Une vingtaine de participants au concours étaient présents pour recevoir un bon d'achat et une rose remis par Béatrice Grzeskowiak, adjointe et les conseillers municipaux. Le Maire, Marc Gilleron, a souligné que la commune avait aussi pour ambition d'améliorer le cadre de vie du village pour qu'il soit de plus en plus accueillant. Il a remercié pour leur présence les élus de Quérénaing qui ont participé au jury.

Le palmarès :

1er – P. Beauvois
2ème – A. Wedeux
2ème – J.P. Stievenard
2ème – R. Fremeaux
5ème – R. Gamez
6ème – P. Renaut
7ème – Ecole Victor Hugo
8ème – F. Hache
9ème – M. Savary
10ème – F. Cherubin
11ème – M.S. Brisville
12ème – V. Thiery
13ème – J.M. Richard
14ème –R. Ribeaucourt
15ème – M. Pottiez
16ème – D. Lupo
17ème – E. Fievet
18ème – D. Delbecq
19ème – P. Deleaye

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Cette année, les verchinois ont été nombreux à participer au 90ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Monsieur le Maire, les élus, les présidents d'associations, les écoliers accompagnés de leurs enseignants et parents, les anciens combattants se sont rassemblés place du 8 mai, pour se rendre au monument aux morts, au rythme des accords de la fanfare l' « Union de Verchain-Querenaing ».

Après le dépôt de gerbe au pied du monument et la minute de silence, les enfants des écoles ont rappelé les noms des victimes civiles et militaires de la commune tuées au cours de cette guerre. Monsieur Jean Pottiez, Président des Anciens Combattants, s'est fait le porte-parole pour lire le message officiel du secrétaire d'Etat.

Les écoliers ont récité une poésie, puis reprirent en chœur « Auprès de ma blonde » et la « Marseillaise ». La cérémonie s'est clôturée par un lâcher de pigeons.

Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, une délégation du conseil municipal et des anciens combattants s'est rendue au cimetière des Anglais pour y déposer une gerbe et se recueillir devant les tombes de ces jeunes anglais morts pour la France et qui ont libéré le village de Verchain-Maugré le 24 octobre 1918.

REPAS DES AINES DU 23 NOVEMBRE

Le repas des aînés, un moment important dans la vie communale, a réuni près de 140 convives.

Ce fut l'occasion d'honorer toutes ces personnes qui constituent la mémoire vivante de notre village.

A l'heure où l'indifférence et l'égoïsme s'installent, nous leur devons plus que jamais le respect et la considération qu'ils méritent.

En réunissant, ces hommes et ces femmes, nous leur avons prouvé qu'ils n'étaient pas indifférents à nos yeux. De par leur présence et leur enthousiasme, les aînés ont démontré qu'ils étaient toujours des acteurs, à part entière, de notre commune. Je les en remercie

Emmanuel COLPAERT

LES CADRES DES ANCIENS COMBATTANTS AU RAPPORT

Les présidents des différents cantons étaient chargés de présenter le rapport de fonctionnement de leur section.

La salle des fêtes Yvon_Desreux a accueilli l'assemblée générale des cadres de l'arrondissement des ACPG-CATM-TOE.

Après que le président Louis Zajac eut ouvert la séance en remerciant la municipalité verchinoise pour son accueil et que Jean Pottiez, président de l'association locale des anciens combattants, eut dit sa fierté d'organiser cette journée des cadres, les présidents des différents cantons présentèrent le rapport de fonctionnement de leur section. Tous les participants se rendirent ensuite au monument aux morts, emmenés par l'ensemble musical de Quérénaing-Verchain.

(article Voix du Nord du 17/10/2008)

VŒUX

La municipalité invite la population à la cérémonie des vœux le SAMEDI 10 JANVIER 2009 à 17 heures, salle Yvon Desreux.

LES ARMOIRIES DE VERCHAIN

Vous avez certainement remarqué que l'écusson de Verchain a changé. Monsieur Fernand Lamand a fait des recherches sur son origine et nous a adressé le texte ci-dessous. Nous le remercions.

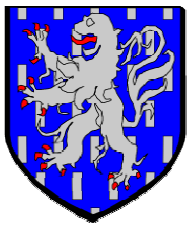

Les armes de la famille de WERCHIN sont d'azur semé de billettes d'argent au lion du même brochant sur le tout.

Azur est la couleur bleue. En gravure, on l'indique par des bandes horizontales.

Billettes se dit de toutes pièces et meubles posés sur d'autres, ou passant sur d'autres, ou les cachant en partie.

Quant au lion, chacun sait de quoi il s'agit.

Ces armes figurent pour la première fois, semble-t-il, dans un acte scellé en 1232 par Gérard du Hainaut, seigneur de la Longueville, et adoptées par son fils Jean, sire de WERCHIN en 1248 et que conservèrent les sires de WERCHIN, ses descendants.

Dans certaines communes se retrouvent les armoiries de notre village.

A VILLERS-SIRE-NICOLE

Sur un scei (sceau) échevinal figurent deux écus dont le second a un lion et un semé de billettes (Verchain).

Ce fief appartenait dès le XIIIème siècle à Nicole de Barbençon et passa en 1505 à NICOLAS, seigneur de VERCHIN, sénéchal de Hainaut et en 1565 à Maximilien de Henin-Liétard, compte de Boussu, mari de CHARLOTTE de VERCHAIN.

A HARCHIES

Sur le sceau échevinal, on voit un homme sauvage tenant de la main gauche une massue et de la main droite, un écu aux armes de WERCHIN, à savoir : un lion et un semé de billettes.

A JEUMONT

Sur un sel échevinal figurent deux écus géminés. Le premier a un lion et un semé de billettes….un homme nu entre deux écus pose une main sur chacun de ceux-ci. Le premier est aux armes de WERCHIN.

A LEVAL-LEZ-PONT et BERLAIMONT

Sur un sceau de la haute justice et seigneurie des comtes de Boussu, un écu dont il n'existe plus qu'une partie à gauche où l'on distingue une queue de lion et un semé de billettes.

Maximilien de Hénin-Liétard, seigneur de Boussu épousa en 1568 la comtesse CHARLOTTE de VERCHIN.

C'est tout ceci qui explique cela.

SOURCES : Sceaux et Armoiries des Villes, Communes et Juridictions du Hainaut ancien et modernes, Sceaux conservés aux archives de l'Etat à Mons, par Poncelet. B.M.V. N°7403709.

FINAND
AUTOCARS
Immeuble FINAND - Parc d'Activités du Mont-Houy
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
Tél. (0) 327 47 71 71 - Fax (0) 327 45 98 23

CALENDRIER DES FÊTES 2009

10 janvier	Vœux du Maire – Remise des prix au concours des maisons illuminées – salle Yvon Desreux.
25 janvier	Assemblée générale de l'A.R.P.V. – salle Yvon Desreux.
8 février	Théâtre patoisant – Comité des Fêtes – salle Yvon Desreux.
21 février	Assemblée Générale de l'U.S.V.M. – salle Yvon Desreux.
28 février	Assemblée générale des C.A.T.M .– salle Renée Bastien.
7 mars	Concours de belote organisé par l'Amicale du *Personnel* Communal – salle Yvon Desreux.
14 mars	Assemblée générale des « Ecoliers Verchinois » - salle Yvon Desreux.
15 mars	Assemblée générale de la « Truite Verchinoise » - salle Renée Bastien.
28 et 29 mars	Exposition de vieux outils – Comité des Fêtes –salle Yvon Desreux.
5 avril	15ème randonnée de printemps organisée par l'A.R.P.V.
11/12/13 avril	Tournoi de Pâques–19ème challenge de la Municipalité organisé par l'U.S.V.M.
15 avril	Assemblée générale du « Comité des Fêtes et d'Entr'aide » - salle Renée Bastien
1er mai	Festivités – remise des médailles du travail – salle Yvon Desreux.
8 mai	Cérémonies officielles.
6 juin	Remise des cadeaux de la fête des mères – salle Renée Bastien.
28 juin	Fête de l'école Victor Hugo.
5 juillet	Ducasse –concert à 18heures – église Saint Pierre.
13 juillet	Festivités organisées par le Comité des Fêtes.
14 juillet	Cérémonies officielles.
12 septembre	Ducasse.
13 septembre	Assemblée générale de la Société de Chasse – salle Renée Bastien.
20 septembre	Repas des aînés.
10 octobre	Noces d'Or – salle Yvon Desreux.
11 novembre	Cérémonies officielles.
15 novembre	Réunion de la « Truite Verchinoise » - salle Renée Bastien.
21 et 22 novembre	Exposition sur les fers à repasser organisée par le Comité des Fêtes. - salle Yvon Desreux.
26 novembre	Accueil des nouveaux habitants - salle Yvon Desreux
6 décembre	Journée des CATM–salle Renée Bastien.
6 décembre	Marché de Noël organisé par l'Association de Sauvegarde et de Restauration des Oratoires. salle Yvon Desreux
19 décembre	Noël des Aînés

LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES ET D'ENTR'AIDE

Le Comité des fêtes et d'entr'aide voit le jour le 02 juillet 1957. Au cours de ces cinquante années d'existence, cette association a animé le village afin de rendre celui-ci le plus agréable possible. L'évolution de la société fait que les bénévoles se font plus rares, ainsi, de grandes manifestations telles que celles que les ainés ont pu connaître me paraissent bien difficiles à réaliser de nos jours. C'est pour cela, qu'en prenant la présidence du C.F.E., il me paraît important de mettre en place de nouvelles animations qui répondent aux attentes de la population Verchinoise. Comme vous pourrez le constater dans « le calendrier des fêtes », les prochains rendez-vous rappelleront à chacun d'entre nous notre région avec ses spécificités. A bientôt.

Emmanuel Colpaert

LES ECOLIERS VERCHINOIS

L'association « Les Ecoliers Verchinois », rappelons-le, est née de la volonté d'améliorer le cadre de vie de nos enfants au sein de leur école.

Fondée par les parents d'élèves en 2002, elle compte aujourd'hui cinq membres actifs qui tentent de mettre en œuvre des actions dont le but est de proposer une aide matérielle aux enseignants, sous la forme de livres, dictionnaires, jeux pour les plus petits…

L'argent récolté lors du repas à la salle des fêtes « Yvon Desreux » permet en outre de financer des sorties ou des animations au sein de l'école. Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour remercier tous ceux qui participent à ce rendez-vous annuel : parents, grands-parents et enseignants.

Nous n'oublions pas non plus de remercier la municipalité pour son soutien financier et invitions toutes les personnes intéressées à rejoindre l'association !

Les membres.

U.S.V.M

L'année 2009 verra se dérouler du 11 au 13 avril, à savoir le week-end de Pâques, au stade Jean Tison, le 19ème challenge de la Municipalité.

Cette manifestation est réservée aux débutants le samedi, pour le challenge « MAXENCE », en souvenir d'un jeune de Thiant qui évoluait au sein de nos jeunes débutants. Elle rassemble près de 20 équipes qui évoluent sur 4, voire 5 petits terrains. Ce rassemblement fait aussi bien la joie des parents que celle des grands-parents qui voient ces petits « bouts de choux » s'adonner à leur jeu préféré.

Les après-midi de dimanche et lundi, dès 13 heures, sont réservés aux équipes de poussins, de benjamins et de 13 ans. Ils évoluent sur chaque moitié de terrain, par équipe de 7. Ce n'est pas moins de 24 équipes qui pendant 2 après-midi, évoluent au stade Jean Tison.

C'est le premier tournoi en extérieur. Il fait l'envie des clubs environnants, car il déplace beaucoup de monde. Il faut voir le nombre de voitures qui stationnent à la Croix Blotte et à la rue à Cailloux près de la Chapelle. Ce rassemblement est la fierté de nos « éducateurs tous bénévoles » qui passent leur temps libre tous les mercredis et samedis après-midi à faire découvrir les bases du football. Je ne les citerai pas, ils se reconnaîtront et je les remercie pour le formidable travail qu'ils font.

Le lundi matin, quand le temps le permet, voit évoluer des anciennes « gloires » toujours aussi passionnées par le football.

J'espère que, pour ce 19ème challenge, le temps sera au rendez-vous, car le 18ème fut annulé à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Je donne rendez-vous à tous les passionnés ainsi qu'aux moins férus de football pour découvrir l'ambiance qui règne ce week-end là.

Je tiens à remercier de tout cœur « Valenciennes Métropole » ainsi que la municipalité de Verchain-Maugré pour leur aide financière et matérielle afin que ce tournoi soit une réussite pour le club.

Je souhaite à tous les habitants du village de bonnes fêtes de fin d'année et leur présente, au nom de l'Union Sportive de Verchain-Maugré, mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Les personnes désirant intégrer l'association pour apporter un plus, donner des idées ou un coup de main pendant les entraînements et les matches, sont les bienvenues.

Le Vice-Président,
Luc Parent.

LA VIE DE CHATEAU
POUR LES RANDONNEURS PEDESTRES VERCHINOIS

C'est au Château de Chantilly, le dimanche 31 août 2008, que les randonneurs verchinois ont repris leurs activités pour ce deuxième semestre 2008.

Après la visite du château, ses appartements, son musée et ses parcs, un repas fut pris en commun au restaurant des Grandes Ecuries.

La journée se termina par une présentation pédagogique de dressage de chevaux qui fut très appréciée par les 80 participants.

AU PROGRAMME DE CE SECOND TRIMESTRE FIGURAIENT :

En septembre :

- Marché de la brochante à St Python,
- 5ème randonnée des carrières à Abscon (Interclub),
- Randonnée des berges de l'Escaut à Haulchin.

En octobre :

- Randonnée au Pays en Solesmois,
- Circuit des fleurs champêtres à Salesches.

En novembre :

- Randonnée de la Chapelle Ste Zette à St Martin-sur-Ecaillon,
- A la découverte du St Georges à Englefontaine

En décembre :

- Sortie oxygénation dans la campagne verchinoise.

DATES A RETENIR :

- 25 janvier 2009 : assemblée générale à la salle des fêtes de Verchain-Maugré,
- Avril 2009 : 15ème randonnée de printemps à Verchain-Maugré,
- Pour son 25ème anniversaire, l'ARPV organisera en mai ou juin 2009, un rallye pédestre ouvert à tous.

PARLER – ECHANGER EN TOUTE LIBERTE, C'EST AUSSI UN DES PLAISIRS DE LA RANDONNEE, ALORS VENEZ REJOINDRE L'ARPV.

Le programme de nos activités 2009 est à votre disposition auprès des randonneurs ou en mairie de Verchain-Maugré.

Les fêtes de fin d'année approchent. A cette occasion, le Président, les membres du Conseil d'Administration et les randonneurs vous souhaitent de :

Joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année 2009.

ECOLE PRIMAIRE VICTOR HUGO

L'école Victor Hugo compte aujourd'hui 100 élèves. Avec la mise en place de la cantine et de la garderie, cet effectif devrait être maintenu dans les années qui viennent. L'année scolaire 2008/2009 est marquée par la suppression des heures de cours le samedi matin et la mise en place des heures d'aide personnalisée, à raison de deux heures par semaine pour toutes les sections.

Le projet d'école qui dure trois ans, touche à sa fin et sera renouvelé pour 2009. Dans ce cadre, plusieurs activités ont été menées tel le nettoyage de printemps, la classe de neige, la journée en Angleterre, les visites de musée, la fréquentation de la médiathèque pour les plus petits, l'organisation d'une exposition sur le Devoir de Mémoire, la participation à des ateliers cirque...

Chaque année, nous donnons régulièrement rendez-vous aux parents d'élèves lors du concert et du marché de Noël, à « l'école ouverte »lorsque la Fête des Mères approche et le jour de la fête des Ecoles. Ces moments de rencontre ne pourraient être envisagés sans l'aide précieuse de nombreux bénévoles parmi les parents qui ne comptent pas leur temps pour organiser ces fêtes, confectionner des tartes, fabriquer les costumes, accompagner les enfants lors des sorties cyclo et de la piscine.

Nous remercions également la municipalité qui effectue régulièrement petits et grands travaux pour l'école (renouvellement du mobilier, réparations diverses, achat des fournitures...) L'année prochaine, les toilettes extérieures seront remplacées.

Bonnes fêtes de Noël
L'équipe pédagogique.

Vos élus de la liste « Verchain-Maugré, Tous Ensemble et Autrement (VTEA) »

Des changements sont mis en place, mais des doutes s'installent.

Depuis mars, il semble que tout aille mieux, on n'entend plus parler de problème dans notre commune. Lors des conseils municipaux chacun donne son avis, sans heurts, ni dénigrements. Les tensions sont apaisées et nous y sommes pour quelque chose.

Des changements ont lieu, nous en approuvons beaucoup, puisqu'ils faisaient partie de notre programme, mais malheureusement tout n'est pas si simple.

L'augmentation des frais de personnel communal, des dépenses annexes et la mise en place de quatre adjoints, même s'ils ne prennent pas la totalité de leurs indemnités, vont accroître les dépenses de fonctionnement. Pour notre part, nous pensions embaucher des contrats aidés, qui auraient été « payés » avec les économies faites sur les indemnités aux élus, ce n'est pas cette option qui a été choisie par la majorité.

Les dépenses augmentant, il faudra en faire de même avec les recettes, en particulier vos impôts !

De la même manière, nous vous avions dit que le projet des six muids coûterait de l'argent à la commune !

Nous ne pensions pas que cela commencerait dès la mise en place du chantier. Nous avions imaginé que la route d'accès et le parking près du cimetière pourraient être payés par Partenord, or ce sera la commune qui prendra en charge ces travaux, alors que Partenord a besoin de cette zone pour accéder au chantier.

De plus, les terrains constructibles (donc chers) du côté de la rue Martin Hecquet seront achetés par la commune pour y faire une route dans quelques années.

Les Verchinois doivent-ils payer ces équipements sans rien dire ?

Pourquoi dans ces conditions, certains devraient-ils faire baisser leurs bordures ou macadamiser leurs trottoirs à leurs frais ?

Les Verchinois doivent-ils mettre la main au portefeuille pour compenser une baisse démographique qui a commencé il y a 25 ans et qui n'a fait que s'amplifier ?

Nous ne le pensons toujours pas, d'autant que d'autres alternatives existent.

Enfin, a-t-on pris en compte dans ce projet, la nature du sous-sol ?

Comme vous le voyez, nous restons attentifs et nous proposons des solutions aux problèmes des Verchinois dans le seul but d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Les membres de VTEA et leurs conseillers municipaux vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur pour 2009.

Valérie CARON et Jean-Claude GABELLE

JOURNAL

Comme vous avez pu le constater, le journal a changé de look, il est maintenant imprimé en couleur. Pour rester dans la même fourchette de prix, la conception, la rédaction et la mise en pages sont réalisées par la commission « communication ». Il faut cependant remercier également Martine Richard et Emmanuel Colpaert pour la qualité du travail fourni et le temps conséquent passé pour la réalisation.

Marc GILLERON.

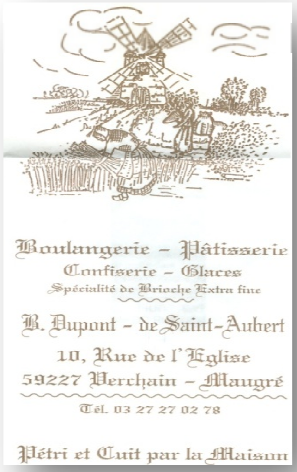

Joyeuses fêtes de fin d'année